

DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

DE LA PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR



La notion de participation dans le secteur médico-social renvoie classiquement d'une part à l'implication de la personne dans la conception et la mise en œuvre du projet qui la concerne, d'autre part à l'implication des personnes accompagnées au fonctionnement de l'établissement.

Mais le droit à la participation, au-delà des outils mis en place au sein des établissements, appelle une réflexion plus globale sur les libertés

fondamentales et les opportunités concrètes données à la personne d'agir et ainsi obtenir un changement sur son propre parcours de vie.

Cette formation interroge les rapports de pouvoir entre intervenants et personnes accompagnées et questionne la posture professionnelle du travailleur social... au travers d'une réflexion sur le développement du pouvoir d'agir, nous esquisserons des pistes pour des pratiques d'accompagnement différentes.



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

Notions et concepts clés : participation, pouvoir d'agir, empowerment, citoyenneté...
L'approche de la personne vulnérable par le prisme des libertés fondamentales
Du silence à la mobilisation
Droit à la participation, devoir d'information
Mobilisation, formation et accompagnement à la citoyenneté
Rapports de pouvoir et positionnement professionnel
Pratiques, dispositifs et ressources à l'appui du développement du pouvoir d'agir
...



**Durée
indicative
3 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- Droits et devoirs des personnes accompagnées **p.57**
- Elaborer et faire vivre le projet personnalisé **p.62**